



MARDI 10 SEPTEMBRE : EN GREVE pour DES MOYENS POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE !

La rentrée se fait dans une situation intenable qui relève d'un **déni démocratique** inacceptable: la ministre de l'Éducation Nationale « démissionnaire » annonce l'application des mesures décidées par un gouvernement qui n'a plus aucune légitimité, suite aux résultats des élections législatives provoquées par la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président Macron.

Selon elle, il faudrait donc poursuivre les « réformes » engagées, de la réforme des lycées professionnels jusqu'au « Choc des savoirs », incluant la passation des évaluations standardisées et le Pacte enseignant, avec un budget prévisionnel amputé de 700 millions, en appliquant une circulaire de rentrée datant du 27 juin, comme si de rien n'était...

Ces réformes ont été largement contestées et âprement combattues par les personnels et les parents d'élèves, les organisations syndicales et de jeunesse, qui n'en veulent pas. Le gouvernement qui les portait a été battu dans les urnes. Elles sont encore moins acceptables aujourd'hui qu'hier !

La rentrée ne peut pas se faire sans une remise en cause des mesures décidées par un gouvernement désormais démissionnaire. En cette rentrée, aucune annonce n'est faite pour améliorer les conditions de travail des personnels. La rentrée va se faire dans des conditions encore plus dégradées.

Les revendications demeurent, notamment l'abrogation du « Choc des savoirs » Attal-Belloubet et la réforme de la voie professionnelle, pour un véritable choc des moyens !

Nos organisations syndicales et fédération de parents d'élèves demandent donc :

- **L'annulation des fermetures, les ouvertures nécessaires et le recrutement massif de personnels sur emploi statutaire pour baisser les effectifs dans les classes, assurer le remplacement et un service public de qualité pour toutes et tous**
- **Une politique qui mette fin à la précarité avec notamment un statut de fonctionnaire pour tous les personnels (AESH, AED, contractuels...)**
- **Des revalorisations salariales pour compenser le décrochage salarial dû à l'inflation et au blocage du point d'indice.**
- **L'abrogation du « Choc des savoirs » et des groupes de niveau, le renoncement à la politique du tri social et la mise en œuvre d'une Ecole égalitaire notamment par la relance de l'éducation prioritaire**
- **L'abrogation de la réforme des lycées professionnels**
- **La fin de la contractualisation des moyens et de l'ensemble des évaluations standardisées des élèves et des établissements qui visent à mettre en concurrence les personnels et les élèves.**

Les organisations syndicales signataires appellent l'ensemble des collègues :

- à se réunir dès la rentrée, en assemblées générales, en HIS/RIS pour discuter de cette situation, réaffirmer les revendications, établir les besoins en postes et conditions de travail,
- à participer à la RIS visio intersyndicale du mercredi 4 septembre 2024 : lien de connexion : <https://us06web.zoom.us/j/84944914793?pwd=Gsbcu2RxINYNQht3cykYLrtXflyDEJ.1>
- à décider des moyens d'action pour faire valoir leurs revendications, y compris par la grève en se saisissant des préavis déposés par nos organisations syndicales. **En particulier, l'intersyndicale appelle à se mettre en grève le mardi 10 septembre, à participer à l'AG à 9h à la Bourse du Travail, à la manifestation à 10h30 devant la DSDEN.**